



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 21 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 13 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 52 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Encore une tentative d'insurrection en Espagne; c'est à Madrid même qu'elle a éclaté, cette fois. Comme toujours, c'est l'élément militaire qui en a donné le signal; mais elle paraît avoir trouvé aussi des points d'appui dans la population madrilène. Vendredi matin, à cinq heures, deux bataillons d'infanterie, armés de canons, se sont soulevés dans la caserne de San-Gil. Des gens du peuple attendaient au dehors, des fusils leur ont été distribués par les soldats insurgés, et des barricades ont été formées dans plusieurs quartiers de la ville. Le combat s'est aussitôt engagé entre les rebelles et les troupes restées fidèles au gouvernement. Les dépêches, tant du *Moniteur* que de l'agence Havas, annoncent qu'à six heures du soir l'échauffourée était complètement vaincue, les canons avaient été repris, la caserne de San-Gil enlevée à la révolte, les barricades détruites, la tranquillité rétablie. A quel prix? le télégraphe n'en dit rien. Le *Moniteur* annonce seulement que le maréchal Narvaez, qui sans doute s'était mis à la disposition du cabinet O'Donnell, aurait été légèrement blessé.

Les dépêches ajoutent que 600 insurgés ont été faits prisonniers et qu'ils seront livrés aux tribunaux. Elles s'accordent à constater qu'aucun mouvement correspondant n'a encore éclaté dans les provinces. Quel était le but des fauteurs de cette prise d'armes? On ne mentionne aucun programme. Est-ce une tentative complètement avortée? ou bien ne faut-il voir là qu'un commencement, et doit-on s'at-

tendre à voir les mêmes efforts se reproduire à Barcelone, à Valence, à Malaga, à Saragosse? Nous le saurons dans quelques jours. Tout ce que nous pouvons dire aujourd'hui, c'est que le ministère n'a pas été pris à l'improviste, et qu'il devait être prêt à tout événement, car il y a déjà quelques jours il faisait annoncer par ses journaux que le général Prim, dont il surveillait, paraît-il, attentivement les allées et venues à l'étranger, se trouvait à Marseille, et était sur le point de s'y embarquer pour se rapprocher de l'Espagne.

On lit dans la *Gazette de Madrid*, du 25 juin :

« Hier, à cinq heures du matin, le 5^e régiment d'artillerie à pied et le régiment d'artillerie à cheval, se sont mis en état de révolte en dehors de leurs chefs et de leurs officiers. Attaqués immédiatement par les troupes restées fidèles, ils se sont rendus à discrétion dans la caserne de Saint-Gil, après une résistance opiniâtre.

» De nombreux groupes de gens du bas peuple armés ont été également battus et délogés des barricades et des maisons où ils s'étaient retranchés.

» Plus de 400 d'entre eux sont entre les mains de l'autorité.

» Les corps de l'armée et de la garde civile (gendarmerie) ont rivalisé d'enthousiasme et de courage. »

Les journaux de Madrid ne sont pas arrivés dimanche matin à Paris.

La France enregistre un bruit d'après lequel le général Prim aurait été arrêté à Bayonne et ramené à Paris.

On lisait dans les journaux d'hier, lundi :
Ce qu'on annonce de plus saillant des opérations militaires, dans la partie de l'Allemagne la plus rapprochée de nous, c'est l'occupation par les alliés fédéraux de l'Autriche de la station de Giessen, dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt. On se souvient qu'au début des hostilités, les Prussiens, sortis de Wetzlar pour se saisir de la Hesse-Electorale, s'étaient emparés de cette station de Giessen qui commande, avec l'embranchement de Wetzlar et Nassau, le chemin de fer de Cassel à Francfort. Pour l'avoir abandonnée, sans coup férir, à l'armée du prince Alexandre de Hesse, il faut qu'ils ne se soient pas crus en mesure de la défendre. Il semble, en effet, résulter de l'ensemble des renseignements épars dans les journaux, que la Prusse ne soit pas jusqu'à présent suffisamment préparée à soutenir l'offensive hardie qu'elle avait d'abord prise dans l'Ouest, tout ce qu'elle a de bonnes troupes disponibles ayant été, ou étant même encore tous les jours envoyé en Saxe et en Silésie, pour renforcer les armées opposées au général Benedeck.

Quant aux Hanovriens, dont on avait prématurément, il y a quelques jours, annoncé la jonction avec les Bavaois, il paraît qu'ils sont toujours aux environs d'Eisenach; mais il est bien difficile, au milieu des nouvelles confuses qui nous arrivent, de se rendre compte de leur position vis-à-vis des Prussiens, et des chances qui leur restent de se réunir à l'armée fédérale.

De l'Est de l'Allemagne, nous apprenons, par la voie de Berlin, que les Prussiens sont

entrés avant-hier en Bohême sur deux points, à droite et à gauche de Zittau, à l'extrémité sud-est de la Saxe.

On mande de Florence que, le 22 au soir, M. Ricasoli avait reçu de Victor-Emmanuel une dépêche annonçant qu'il s'occupait avec le général la Marmora d'inspecter la ligne du Mincio, et qu'il franchirait cette rivière le lendemain avec dix divisions. L'armée italienne a, en effet, effectué le 23 cette opération sans rencontrer de résistance. Le passage a eu lieu sur un point qui rappelle la campagne de Charles-Albert en 1848, à Goito, au-dessus de Mantoue. La *Gazette de Vienne* remarque que les Italiens n'ont pas attendu l'expiration des trois jours fixés dans leur déclaration de guerre. Il est à supposer que l'on aura regardé en Italie comme un commencement d'hostilités de la part de l'ennemi l'occupation, par un détachement autrichien, d'un village lombard.

Voilà pour les nouvelles militaires. Quant aux nouvelles politiques, le *Moniteur prussien* constate que depuis l'invasion de la Hesse-Electorale, le cabinet de Berlin a renouvelé auprès de l'électeur ses tentatives en vue d'une entente basée sur les propositions prussiennes de reconstitution de la Confédération germanique, demandant en même temps un changement de ministère et l'observation de la Constitution hessoise de 1831. L'électeur ayant encore répondu par un refus, la Prusse continuera d'occuper la Hesse.

De Florence, nous apprenons que, conformément aux nouveaux principes du droit maritime établis par le traité de Paris en 1866,

FEUILLETON.

3

L'AUBERGE DU CHEVAL-BLANC.

(Suite et fin.)

J'essayai bravement du remède et je m'en trouvai fort bien. Une ou deux heures après avoir pris cette potion homœopathique, l'oubli de toutes choses, la parfaite quiétude de corps et d'esprit m'envahissaient, et le sommeil calme, réparateur, fortifiant, me tenait invinciblement engourdi jusqu'au matin.

Aussi la fiole aux oublis ne me quittait pas, et durant plusieurs années elle a passé les nuits au chevet de mon lit avec le verre d'eau sucrée et l'aiguille d'acier.

Je la tirais précisément de ma poche au moment où m'apparut, comme un spectre, le souvenir dont je parlais tout à l'heure.

Oui, je me le rappelais fort bien; oui, c'était à l'auberge du Cheval-Blanc, qu'un soir, au moment de me coucher, j'appelai Claude et lui dis de m'apporter du sucre. Devant lui je préparai le verre d'eau, devant lui j'enlevai à la pointe de mon aiguille une

parcelle de la pastille somnifère et je la fis dissoudre, ce qui le mit dans un état d'ébahissement complet.

— Ho! ho! monsieur, me dit-il... Monsieur met un grain de pommade dans l'eau!... Ho! ho! pour quoi faire, pourquoi? monsieur.

— Pour dormir, Claude. Je suis malade, je n'ai pas de sommeil, mais quand j'aurai bu ce que tu vois, le sommeil me viendra de lui-même.

— Ah! ah! si peu, si peu de pommade à dormir!
— Si j'en mettais davantage, Claude, je dormirais beaucoup trop longtemps.

— Ah! combien donc? Combien, monsieur?
— Je n'en sais ma foi rien, mon garçon; deux jours; trois jours, cela dépend de la quantité de pommade.

— La quantité de pommade... pommade à dormir... Un jour, deux jours...

Et tout en ressassant ainsi, en idiot, mes dernières paroles, Claude s'en allait par le couloir et redescendait aux écuries.

Je ne fis alors aucune attention à cet incident si naturel, et dès le matin, pressé d'affaires, je m'habillai précipitamment et je courus au plus vite chez nos correspondants et nos clients.

J'avais laissé la fiole sur ma cheminée. Mais au re-

tour je la trouvai et la repris, intacte en apparence.

En apparence! Oh! c'est sur cette idée que le souvenir des interrogations de Claude me fit battre le cœur. J'examinai la fiole, je comptai le nombre des pastilles qui restaient, j'estimai très-approximativement ce que j'en avais pu consommer depuis cinq ans et le résultat de tous mes calculs fut la conviction intime qu'une des pastilles au moins m'avait été volée?

A ce moment, aucune affaire ne m'appelait au bourg de K..., que je n'avais pas revu depuis le funeste dîner des noces de Camille. Mais l'anxiété terrible où me plongeait de plus en plus avant mes souvenirs et mes réflexions me fit partir et me conduisit comme à coups de fouet vers l'auberge du Cheval-Blanc.

En route mon esprit travaillait; je repassais toutes les circonstances de ce drame mystérieux, tout ce qu'avait pu révéler l'enquête judiciaire que j'avais attentivement suivie dans les journaux. Je considérais les caractères des personnages, la violence de la passion, bouillonnante et comprimée dans l'âme impénétrable de l'idiot, l'anxiété sombre, presque farouche, de Maurice, à la table même du festin nuptial; puis les révélations du père Michon, révéla-

tions singulières dans leur spontanéité, me revenaient en mémoire. Cette tasse de café noir et sans sucre, bué avant le dîner, présentée par Claude, avait étrangement préoccupé le bonhomme, en présence du sommeil obstiné de Camille. Toutes ces réflexions se heurtaient confusément dans mon cerveau et me causaient une agitation d'autant plus implacable que je n'arrivais qu'à l'incertitude, au doute, au soupçon.

N'ayant rien trouvé qui pût me guider sûrement ni dans les documents de l'enquête, ni dans les ressources de ma mémoire, l'idée me vint qu'un seul homme au monde était capable de me livrer la clef de ce sombre mystère.

Cet homme était le père Squannah, le fossoyeur de la paroisse de K...

Le père Squannah, que les gens du village appelaient tout gauloisement le père Canard, n'était autre chose qu'un indigène de l'Amérique du Nord, un ex-sauvage, cuivré et tatoué, amené en France sur un bâtiment de commerce, vers l'époque où les derniers débris d'une tribu d'Osages vinrent se faire exhiber au public parisien pour quelques sous, et mourir de la phthisie dans l'atmosphère humide et lourde de la grande ville.

l'Italie, suivant l'exemple déjà donné par l'Autriche et la Prusse, a décidé l'abolition de la capture des navires de commerce ennemis qui ne portent point de contrebande de guerre.

Une proclamation autrichienne annonce la mise en état de siège de toute la Vénétie, de Trieste et de son territoire.

De Saint-Petersbourg, l'*Invalide russe* dément officiellement la nouvelle donnée par le *Times*, que de grands mouvements de troupes étaient en voie de s'opérer sur les frontières sud-ouest de la Pologne.

En même temps, une correspondance adressée jeudi de Londres à l'agence Havas se fait l'écho d'une rumeur qu'elle trouve elle-même fort étrange, et qui paraît, en effet, bien hasardée. Il s'agirait de la réunion, à Paris, d'un congrès des puissances neutres ayant pour objet la formation d'une ligue de neutralité. Ce congrès se proposerait de définir avec précision les limites de la neutralité, de tracer aux belligérants des bornes qu'il ne leur serait pas permis de franchir, et probablement de discuter aussi le règlement des difficultés européennes pendantes. Le correspondant de l'agence Havas ajoute que l'exactitude d'un tel bruit n'est nullement garantie : nous n'avons pas de peine à le croire.

Un télégramme de la Haye, du 20 juin, annonce que le délégué pour le Luxembourg à la Diète a déclaré, à l'occasion des résolutions de la coalition autrichienne, ordonnant l'entrée des Autrichiens et des Bavares en Saxe, que les Pays-Bas ne prendraient part à aucun acte qui impliquerait la reconnaissance de la durée de la Diète.

On écrit de Berlin, 25 juin :

L'alliance prussienne a été acceptée officiellement par tous les Etats du Nord, à l'exception de la Saxe, du Hanovre, de la Hesse-Electorale et de Nassau.

Des hussards hongrois se présentent avec chevaux et bagages aux avant-postes prussiens. Un dépôt de ces hussards est formé à Glogau. On attend pour leur organisation des officiers hongrois.

Les contingents de Mecklembourg et d'Oldenbourg seront mobilisés pour former, avec d'autres troupes du Nord, un corps de réserve près de Torgau.

On savait déjà que les Prussiens incorporeraient de force les Saxons dans leur armée. Voici un fait moins grave, mais plus significatif encore. On écrit de Dresde que les armoiries saxonnes sont enlevées partout et remplacées par l'aigle prussienne. C'est un indice manifeste d'incorporation. Dans l'opinion de M. de Bismark, la dynastie de Saxe a cessé de régner.

On lit dans la *Correspondance générale*, de

Vienne, du 20 juin : « Nous apprenons de source certaine que la nouvelle, apportée par le télégraphe, du départ du roi de Hanovre pour l'Angleterre n'a rien de fondé. Notre correspondant nous garantit qu'hier au soir encore, le roi Georges, accompagné du ministre de l'intérieur le comte de Pleaten, séjourna à Gœttingue, au milieu de son armée. »

Le 8^e corps de l'armée fédérale, commandé par le prince Alexandre de Hesse, et chargé de couvrir Francfort, est maintenant complètement organisé. Il compte 60,000 combattants, non compris 12,000 Autrichiens, qui se mettent en marche pour le rejoindre.

Le *Temps* a reçu de Francfort le télégramme suivant :

Il y a eu le 22, à Gœrlitz, un combat d'avant-garde entre les Autrichiens et les Prussiens.

L'avantage est resté aux Autrichiens.

Une grande bataille est attendue.

On lit dans le *Moniteur du soir* :

« L'armée du prince Frédéric-Charles de Prusse, qui a complété l'occupation du royaume de Saxe, continue son mouvement de concentration à l'est, vers la Lusace et Gœrlitz, de manière à appuyer l'armée de Silésie, commandée par le prince royal.

« Les Prussiens se retirent, en conséquence, des positions avancées qu'ils avaient d'abord prises au sud, vers Zittau ; les Autrichiens les suivent pas à pas, et paraissent avoir remporté l'avantage dans quelques combats qu'ils ont provoqués. »

L'un des combats, ajoute le *Temps*, est l'engagement de Gœrlitz, dont une dépêche de Francfort nous transmettait hier la nouvelle, et dont une lettre de Francfort nous entretient de nouveau aujourd'hui. Ce combat se distingue des autres escarmouches, en ce qu'il a été un engagement de fantassins. Jusqu'à présent, les Autrichiens ont eu constamment l'avantage dans ces petites rencontres partielles ; mais il ne faudrait pas se hâter d'en induire une supériorité trop décidée des forces autrichiennes sur les forces prussiennes. Les Autrichiens ont d'excellents cavaliers et d'excellents tireurs ; mais la question est de savoir si ces avantages, très-appreciables dans des engagements d'avant-garde, ne seront pas contrebalancés dans une grande bataille par l'artillerie prussienne, qu'on dit mirifique.

On lit dans le *Temps* :

Une dépêche de Prague, du 21 juin, nous transmet une nouvelle que nous avons peine à croire et que nous ne donnons que sous toutes réserves. La ville saxonne de Zittau, n'ayant pu payer la contribution de guerre qui lui avait

été imposée, aurait été incendiée par les Prussiens.

Nous le répétons, nous avons peine à admettre ce fait, et nous aimons à croire qu'il sera, dans tous les cas, au moins atténué par les informations ultérieures. De tels procédés ne sont plus de notre temps. Notre dépêche, toutefois, est très-affirmative, et nous devons l'enregistrer, en attendant de nouveaux renseignements.

Voici le texte authentique de la proclamation du général Benedeck :

Quartier-général d'Olmütz, 17 juin.

Soldats,

S. M. l'empereur annonce aujourd'hui à ses sujets fidèles que tous ses efforts pour le maintien de la paix ont été vains, et qu'il est obligé de saisir l'épée pour le maintien de l'honneur, de l'indépendance et de la puissance de l'Autriche et de ses nobles alliés.

L'incertitude qui pesait sur nous a donc cessé, et nos cœurs de soldats peuvent battre plus librement.

Notre gracieux seigneur et chef nous appelle aux armes. Pleins de confiance en Dieu, nous marchons au-devant d'une guerre juste et sainte.

Eh bien donc ! soldats, notre plus grande tâche commence. De près et de loin, Allemands, Hongrois, Slaves, Italiens, vous vous êtes hâtés de vous grouper sous les drapeaux de l'empereur avec un dévouement joyeux. Les voilà déployés de nouveau ; ils vous appellent au combat pour le bon droit de l'empereur, pour les intérêts les plus sacrés de l'Autriche, pour le souverain bien de notre patrie. Ces drapeaux, vous les tiendrez haut et ferme ; avec l'aide de Dieu vous les porterez glorieusement à la victoire.

Aux armes, donc ! Ce que je vous suis, soldats, ce que je sens pour vous, ce que j'exige et attends de vous, vous le savez. Que chacun donc, de tout son cœur et de toutes ses forces, par son courage allègre et par le mépris de la mort, justifie la confiance de notre empereur et maître bien-aimé, et tant éprouvé, afin que bientôt je puisse joyeusement vous crier :

« Vous vous êtes vaillamment conduits, comme il convenait aux enfants de l'Autriche. La patrie est fière de vous ! l'empereur est content de vous ! »

L'agence Havas-Bullier publie les nouvelles suivantes de Rome :

Le pape a remercié les cardinaux. Il a déploré les actes du Parlement italien, la suppression des ordres monastiques qui, malgré les défauts de certains membres, étaient l'ornement et la force de la religion. Il a lancé d'une voix vibrante l'anathème, mais en ajoutant : « Prions pour leur conversion afin de

dire comme le Christ au compagnon de son supplice : Tu seras demain avec moi. »

Le pape a adressé des paroles de consolation aux évêques exilés. La plupart des assistants pleuraient. Les paroles du pape ont été couvertes d'acclamations.

Dans le consistoire secret tenu le 22, le pape a créé cardinaux : Mgr Cullen, archevêque de Dublin ; Mgr Hohenlohe, aumônier de Sa Sainteté ; le R. P. Biglio, religieux barnabite, et les prélats Mateucci et Consolini.

Sa Sainteté a aussi préconisé seize prélats au nombre desquels se trouvent les nouveaux évêques de Marseille, d'Arras, de Cahors et de Vannes, et neuf évêques *in partibus infidelium*.

Mgr de Mérode a été nommé archevêque de Mélytène *in partibus*.

A l'occasion de l'anniversaire de son avènement au trône pontifical, le pape a gracié beaucoup de détenus. Sur 33 condamnés politiques, 20 ont obtenu une diminution de peine et 4 ont été mis en liberté. Sur 29 détenus pour délits commis sous l'influence d'opinions politiques, 13 ont obtenu soit une diminution, soit une remise entière de leur peine.

On sait que la visite de l'Empereur et de l'Impératrice dans les départements de l'Est est ajournée. Le *Constitutionnel* assigne à ce ajournement les deux raisons politiques que voici :

« N'était-il pas à craindre qu'on essayât de tromper l'opinion publique à propos de cette visite de Napoléon III dans des provinces qui, sous l'influence de souvenirs encore récents, se distinguent par la vivacité du sentiment national et l'élan du patriotisme ? Et n'était-il pas digne de la sagesse de l'Empereur et conforme à la politique qu'il s'est tracée, de ne pas donner prise à de telles interprétations ?

« Le voyage projeté aurait eu, en ce moment, un autre inconvénient encore. On sait que lorsqu'un souverain s'approche des frontières des Etats voisins, il est d'usage que les souverains de ces Etats lui envoient des félicitations. Or, qui ne comprend le sentiment élevé et délicat qui, en présence de la lutte où se trouvent engagés les gouvernements des Etats limitrophes de nos frontières du côté de l'Est, a empêché l'Empereur de réaliser son projet de voyage. »

Dans une autre note, le *Constitutionnel* écrit en ces termes les bruits d'emprunt :

« L'amour du gain, la soif de spéculer, mêlés à certains calculs politiques, se chargent de prédire au pays les opérations que l'Etat devrait faire, ou sera contraint de faire. Suivant ces prophètes, dont les assertions sont partout répétées et commentées, le gouvernement est forcé de faire un emprunt. On en

A bord, le père Squannah avait été instruit, converti et baptisé par un vieux prêtre, ancien aumônier de la marine, qui revenait, après de longues fatigues et de rudes travaux, chercher au pays natal une pierre où reposer sa tête. Le pauvre abbé allait prendre possession du presbytère au village de K..., dont il avait obtenu la cure, et il emmena avec lui son néophyte de quarante-cinq ans, auquel il confia d'abord le cimetière et plus tard la sacristie.

Depuis quinze ans, le sauvage acclimaté, bon chrétien et suffisamment dépouillé de son écorce primitive, n'ayant conservé que l'indélébile tatouage, dressait l'autel, sonnait la cloche, servait la messe et enterrait les paroissiens de K..., avec une ponctualité sans exemple et avec cette gravité presque majestueuse que les gens de sa race conservent dans les détails même les plus vulgaires de la vie.

Il était, au temps où je le connus, déjà très-affaibli par l'âge ; il m'aimait beaucoup, et j'avais gagné sa confiance en lui parlant de son pays, des mœurs de sa race et de l'histoire de l'Amérique en homme qui possède à fond ces matières... grâce aux livres des voyageurs.

Comment n'avoir pas eu plus tôt l'idée de causer avec Squannah du drame qui avait dû se passer sous

ses fenêtres ? Il habitait une cabane, une maisonnette de jardinier plantée à l'un des coins du cimetière. Evidemment, il avait vu, il savait tout. La justice, il est vrai, n'avait tiré de lui que des renseignements vagues et insignifiants, mais à moi, ne m'en dirait-il pas davantage ?

Sur cette idée, j'entrai au village et je poussai tout droit mon cheval vers la cabane du père Squannah. Il faisait déjà presque nuit.

Le fossoyeur était dans l'unique salle de son logis, agenouillé près de son lit devant une petite image de la Vierge et paraissant absorbé dans sa méditation profonde. Une longue et maigre chandelle de suif jetait de fauves reflets sur son crâne dépouillé et luisant.

Je frappai à la fenêtre et j'entrai aussitôt.

Squannah s'était déjà relevé et retourné. Il m'accueillit avec de grands yeux écarquillés et clignotants comme ceux d'un homme qu'on vient de tirer brusquement du sommeil.

— Squannah, lui dis-je, bonsoir. Tu m'as trompé.

On se tutoyait chez lui, à la façon des sauvages.

— Bonsoir ! Tu viens, ami, avec la bénédiction de Dieu ! Je ne t'ai pas trompé.

— Tu m'as trompé ! Tu savais un secret que tu

devais me dire, et tu l'as gardé pour toi seul.

— Un secret ? Quel secret ? Depuis quel temps ?

— Depuis six mois. Squannah, j'étais ici quand on enterra Camille, quand on a trouvé Claude et Maurice assassinés dans ton cimetière, et tu n'es pas venu me parler.

Le pauvre vieillard était devenu livide ; il s'assit tout chancelant au bord de son lit, et les yeux baissés, balbutia je ne sais quelles paroles inintelligibles. Je le vis désarçonné et je le pressai vivement.

— Un ami n'a rien de caché pour son ami, Squannah, et l'homme qui ne dit rien quand il a quelque chose à dire est un menteur.

— Non, répartit le sauvage ; non, je ne t'ai rien dit, car tu n'as rien demandé. Tu veux savoir ?

— Oui. Je viens de faire cent lieues pour savoir.

— Ecoute donc.

Le sauvage essuya du revers de sa manche son front mouillé de sueur, me fit asseoir près de lui, et comme un pêcheur qui se confesse se mit à me parler à voix basse.

— Je n'ai rien dit, rien aux hommes. Car tu sais, mon fils, l'idiot c'est le fils du ciel. Il ne faut pas trahir l'enfant du bon Dieu.

Je me rappelai aussitôt le respect superstitieux des

sauvages pour les hommes privés de raison. Ils les considèrent comme des messagers divins. Squannah n'avait pas encore entièrement dépouillé le vieil homme.

— Je sais cela, lui répondis-je, mais moi je ne veux pas trahir l'idiot. Claude était mon ami.

— O ! mon fils ! ouvre donc tes oreilles et tiens ton cœur à deux mains. J'ai vu, dans cette nuit-là, j'ai vu la force du Tout-Puissant.

La lune était à demi-cachée par les nuages et le vent gémissait entre les tombes et les cyprès. J'étais ici dans ma maison, et je priaï pour la morte que j'avais couverte de terre. Il est entré dans le cimetière, je ne puis savoir comment.

— Qui donc est entré ?

— Lui, l'idiot. Il a pris ma pioche et ma pelle, il s'est agenouillé sur la tombe et il a baisé la terre fraîche comme on embrasse sa mère ; puis, il s'est relevé et il a commencé à piocher au-dessus du cercueil. La terre volait sous ses coups comme la poussière sous le vent de l'orage. De temps en temps il s'agenouillait et appliquait son oreille au fond du trou, et tout de suite il recommençait à piocher avec une ardeur plus qu'humaine, et d'ici j'entendais le sifflement de l'air dans sa poitrine, et je voyais

fixe avec un incroyable aplomb la date, le chiffre, le prix, le mode d'exécution; les souscripteurs doivent se tenir prêts, et le crédit doit se comporter en conséquence.

De pareilles assertions sont en contradiction flagrante avec la situation politique et financière de la France, avec la conduite ferme et prudente du gouvernement impérial. C'est sagesse et bon sens que de fermer la porte à tous ces bruits qui tourmentent le pays, comme c'est justice et vérité de déclarer qu'ils sont dénués de toute espèce de fondement.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Dans sa séance générale du 22, le Sénat, après avoir entendu un long rapport de M. Bonjean, a déclaré ne pas s'opposer à la promulgation de la loi relative aux crimes et délits commis à l'étranger. Il a ensuite commencé la discussion de pétitions demandant que l'exemption du service militaire accordée aux membres des associations religieuses vouées à l'enseignement ne soit pas limitée à ceux qui exercent dans les écoles normales et communales.

Le Corps-Législatif a continué samedi, sans incident notable, la discussion du budget de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Le Sénat a également tenu séance, contrairement à ses habitudes, pour épuiser le débat commencé la veille, sur les pétitions relatives à la dispense du service militaire à accorder aux membres des congrégations religieuses vouées à l'enseignement tant public que privé.

On lit dans le *Mémorial diplomatique* : La nouvelle propagée à Paris, que l'armée autrichienne avait remporté une grande victoire sur les troupes prussiennes, a été accueillie par les classes commerçantes, qui souffrent de la stagnation des affaires produite par la politique du comte de Bismark, avec une satisfaction si générale, qu'une députation de marchands notables s'est rendue le même jour chez M. le préfet de police, pour s'informer si rien n'empêchait d'organiser une illumination spontanée, dans le cas où la nouvelle de cette victoire serait confirmée officiellement.

La réponse aurait été qu'une telle manifestation, renfermée dans les limites de la légalité, ne rencontrerait aucun obstacle de la part des autorités.

On lit dans une correspondance parisienne adressée au Nord :

« Voici un incident assez significatif de la visite qui a été faite, ces jours derniers, par l'Empereur au Champ-de-Mars. Au moment où sa Majesté se trouva au milieu des ouvriers,

ceux-ci se mirent, m'assure-t-on, à crier : *Vive la paix !* L'Empereur, leur adressant la parole, leur dit de travailler sans crainte, que les travaux ne seraient pas interrompus par les événements politiques, qu'ils n'en souffriraient même aucun retard, et que l'exposition ouvrirait certainement à l'époque fixée. Cette affirmation a aussitôt rassuré les ouvriers, qui ont répondu par de chaleureuses acclamations. »

— Une lettre de Kehl, adressée au *Courrier du Bas-Rhin*, assure que la Prusse vient de donner des ordres pour que l'administration des mines de Sarrebruck refuse désormais des houilles aux particuliers des Etats allemands qui se sont déclarés contre elle; il a été en conséquence notifié au gouvernement badois d'avoir à faire retirer à vide les wagons badois destinés à recevoir du combustible.

— On lit dans l'*Echo du Nord*, de Lille : « Depuis quelques jours, on retire de l'arsenal de la citadelle des pièces de siège, la plupart du calibre de 46, qu'on transporte à la gare Saint-Sauveur. Le public se préoccupait beaucoup hier de ces transports et se livrait à une foule de commentaires. Selon les uns on allait armer la ville, d'autres soutenaient que ces canons étaient dirigés sur les villes frontières, d'autres enfin qu'ils étaient destinés à l'Italie. C'était faire des frais d'imagination pour bien peu de chose. Ces pièces de canon, ancien système, sont dirigées sur l'arsenal de Douai pour être rayées. »

— On lit dans le *Moniteur* : « Un accident dont les conséquences auraient pu être très-graves, est arrivé hier soir à l'amiral Julien de la Gravière, à sa femme et à sa fille, pendant une promenade qu'ils faisaient en voiture aux environs de leur château de Juvisy,

» Tous trois ont été précipités violemment hors de la voiture.
» L'amiral a été blessé à la figure et à la jambe : on espère cependant qu'il n'y a aucune fracture. M^{me} de la Gravière a reçu une contusion sans gravité au visage. M^{lle} de la Gravière s'est heureusement relevée sans aucun mal de cette terrible chute. »

— Nous avons annoncé hier, dit le *Moniteur*, l'accident dont a été victime l'amiral Julien de la Gravière. La blessure de l'amiral est plus grave que ne l'avait laissé espérer un premier examen. On a constaté hier une fracture à la cuisse. La réduction de cette fracture a été opérée avec succès. L'état du blessé est, du reste, aussi satisfaisant que possible.

— Une dépêche nous apprend le dénouement de la terrible affaire du *Fæderis-Arca* :

Brest, 22 juin, 7 h. 50 m. du soir.

A trois heures, M. le président a prononcé la clôture des débats. Les accusés ont été reconduits à la prison. Le tribunal s'est retiré

pour délibérer, et la salle d'audience a été évacuée.

La délibération s'est prolongée pendant quatre heures consécutives.

A sept heures du soir, l'audience a été reprise, et M. le président a prononcé un jugement qui condamne Lénard, Oillic, Thépaut et Carbuccia à la peine de mort.

Les accusés Pierre, Tessier, Leclère et Chicot ont été acquittés.

Le jugement porte que l'exécution des quatre condamnés à mort aura lieu à Brest.

Le greffier du tribunal s'est transporté à la prison et a donné lecture du jugement aux condamnés, ainsi qu'aux acquittés.

— On lit dans la *Gazette des Tribunaux* : « Nous avons annoncé, hier, le résultat de l'affaire du *Fæderis-Arca*. Les condamnés ont entendu la lecture du jugement dans un morne silence. Les accusés acquittés ont été mis immédiatement en liberté.

» Dès le soir même, Tessier, Pierre et Leclère sont allés au Cirque. Chicot est à l'hôpital.

» Trois des condamnés à mort, Thépaut, Lénard et Carbuccia, se sont immédiatement pourvus en révision. Oillic a refusé de se pourvoir en disant : « Plus tôt ce sera fini, mieux cela vaudra. »

» Le conseil de révision sera sans doute assemblé dans un bref délai, et prochainement le dernier mot sera dit sur cette grave et dramatique affaire. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Bucher de Chauvigné, député au Corps-Législatif et membre du Conseil général de Maine-et-Loire. M. Bucher de Chauvigné est décédé à Angers vendredi à 5 heures du matin. (*Union de l'Ouest*).

On lit dans le *Phare de la Loire* :

Le choléra a décidément disparu au moment même où l'été commençait. Il n'y a plus aucun cas, même à Pilleux. Par suite, les sœurs de Sainte-Marie qui s'y trouvaient à l'ambulance et qui n'ont pas cessé d'y faire acte de dévouement, en sont revenues, rapportant des remèdes devenus heureusement inutiles.

La musique de l'Ecole de cavalerie exécutera demain soir les morceaux suivants :

- 1° Marche militaire ;
- 2° Air de *Guillaume Tell* (Sombre forêt) ;
- 3° *Les Huguenots* ;
- 4° Ouverture de *l'Italienne à Alger* ;
- 5° *Robert le Diable* (Air de la Séduction) ;
- 6° Polka des Ours.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Les nouvelles qui nous arrivent du théâtre de la guerre en Italie sont graves; elles produiront une vive impression en France. Une bataille acharnée a été livrée le 24 entre Peschiera et Vérone, à l'intérieur du fameux quadrilatère. Les Italiens ont rencontré dans leur premier mouvement offensif une résistance formidable, qu'il leur a été impossible de briser; ils ont subi des pertes qui, d'après les premières dépêches, seraient assez considérables.

Il est constaté, dit l'archiduc Albrecht dans son rapport, que le roi d'Italie, à la tête de trois corps d'armée et de la cavalerie de réserve, était en marche contre Albaredo, croyant trouver les Autrichiens derrière l'Adige.

Le prince Amédée et plusieurs généraux italiens sont blessés.

D'après les dépêches de Madrid, les insurgés de Gironne ont passé en France et ont été désarmés.

Une autre dépêche de Bayonne dit que les régiments révoltés ont quitté Madrid, ce qui ne semble pas annoncer la fin de la guerre.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Dans un des derniers numéros de l'*Illustration*, la direction de ce journal fait connaître la cause du retard qu'a subi l'apparition de la quatrième livraison de la *France Nouvelle illustrée* : la mort de l'écrivain chargé de ce travail est venue en interrompre l'exécution. Aujourd'hui, le désordre momentané qu'a occasionné cette perte est réparé, et nous pouvons annoncer comme très-prochaine l'apparition de cette quatrième livraison, qui termine l'ensemble des grands travaux exécutés à MARSEILLE.

Les abonnés de l'*Illustration* n'auront du reste pas perdu pour attendre, car cette quatrième livraison sera immédiatement suivie d'une cinquième, consacrée à la ville d'AMIENS.

Nos lecteurs savent ce que sont la *France nouvelle* et le *Paris nouveau illustré*. Nous avons eu occasion déjà de louer plusieurs fois la conception vraiment artistique et la belle exécution de ces deux splendides publications, qui resteront comme la seule histoire monumentale de ce temps. Il n'y avait que l'*Illustration* qui pût entreprendre et poursuivre des publications de cette importance, d'une exécution aussi dispendieuse, qui réclamaient un soin tout particulier et resteront un monument curieux et grandiose du génie de notre époque. Dans l'intérêt de nos lecteurs, nous croyons devoir rappeler que ces deux publications sont envoyées gratuitement à tous les abonnés de l'*Illustration*, et annoncer que jusqu'au 1^{er} janvier, les souscripteurs nouveaux pour un an d'abonnement à ce journal,

les gouttes de sueur pleuvoir de son front sur ses mains.

Alors, derrière la grande croix, j'ai vu paraître un autre homme, c'était Maurice. Il a marché doucement, doucement vers l'idiot qui ne pouvait ni le voir ni l'entendre, et tout-à-coup, le frappant à la figure il a crié. Ha ! ha ! Claude l'idiot, que fais-tu donc ici ?

L'idiot terrifié s'est enfoncé vers le mur, mais l'autre le suivait de près, armé de la pioche qu'il avait ramassée, criant au sacrilège, au profanateur, et là-bas, sur le talus, au pied du mur, comme Claude se baissait afin de prendre son élan, la pioche a volé plus vite que la foudre et elle a cloué sur la terre la tête du pauvre Claude qui n'a plus bougé.

— C'est horrible !
— Oh ! ce n'est rien. Ecoute encore. Tu veux savoir ?...

— Qui, je veux tout savoir. Parle.
— Epouvanté du crime qu'il venait de commettre, Maurice, pendant un moment, demeura immobile; puis il s'approcha du cadavre, il le toucha du pied, et voyant que l'homme était bien mort, leva les bras au ciel et s'en revint la tête baissée vers la fosse dont l'idiot avait enlevé presque toute la terre. Je le sui-

vais des yeux. Il marchait lentement, péniblement, comme un homme ivre.

Mais en arrivant au bord du trou, Maurice releva la tête, et moi, qui suivais son regard, j'aperçus en même temps que lui... O mon fils ! mes yeux la verront toujours ! La morte avait brisé les planches du cercueil; elle était debout, cherchant à débarrasser sa tête et ses bras des plis de son linceul !...

A cette vue, Maurice poussa un grand cri, tomba à la renverse, et, depuis, il n'a plus remué.

Cependant, la tête de la morte était sortie du drap. Elle promena un instant ses regards autour d'elle, fit un grand soupir, s'agita dans une espèce de convulsion, et retomba dans la fosse. Tu sais le reste.

— Squannah, lui dis-je, tu as vu toutes ces choses.

— Je les ai vues.

— Et tu n'as pas arrêté le profanateur, tu n'as pas crié sur l'assassin, tu n'as pas essayé de sauver la femme ? Tu ne l'es mêlé de rien ?

— Fils des blancs, que pouvais-je faire ? Ne vois-tu pas le doigt de Dieu ? L'enfant du ciel avait ressuscité la morte, l'autre est mort pour avoir tué l'enfant du ciel et la femme a perdu la vie une se-

conde fois parce que l'enfant du ciel était mort. Que veux-tu faire contre la puissance de Dieu ?

Je n'entrepris pas de déraciner les superstitions du sauvage. Je m'en allai, tourmenté de funèbres visions, à l'auberge du Cheval-Blanc, où je passai la nuit pour la dernière fois. Seulement, au lieu de la passer dans mon lit, j'attendis le jour à ma fenêtre, d'où j'apercevais au loin la croix du petit cimetière.

Enfin, je savais tout. Une des pastilles du capitaine hollandais avait fondu dans la tasse de café noir et l'idiot venait arracher de la terre, rendre à l'air pur, à la vie, l'objet de ses muettes adorations, quand la jalousie de Maurice, éveillée depuis longtemps sans doute, avait subitement déjoué les calculs insensés de Claude, calculs dont il ignorait malheureusement toute la conduite.

S'il avait su que Camille n'était qu'endormie il ne serait pas mort d'effroi devant l'apparition fantastique du cadavre de sa femme, et la vierge ensevelie pouvait être sauvée, si une voix amie était venue la rassurer, si des bras caressants l'avaient enveloppée, l'avaient emportée bien vite, loin de l'appareil funèbre au milieu duquel elle s'éveillait et dont l'horrible spectacle l'avait, irrémédiablement cette fois,

précipitée dans la mort.

Dieu en avait autrement disposé, et les trois victimes de la sourde passion d'un fou dormaient là-bas sous le gazon où se jouaient en miroitant les premières lueurs de l'aube.

Quand je descendis dans la cour, le père Michon et sa femme Françoise étaient déjà sur pied et à l'œuvre, plus alertes, plus empressés, plus dispos qu'à vingt ans. On eût dit que jamais ils n'avaient eu de fils, que jamais ils n'avaient eu de nièce.

Le père Michon ne regrettait qu'un homme : son valet d'écurie.

— Ils sont là, me dit-il, quand je lui demandai mon cheval, ils sont là trois fainéants qui n'avançaient à rien. Jamais, monsieur, jamais on ne retrouvera le pareil à Claude pour les écuries du Cheval-Blanc ! Le pauvre Claude !

Jamais non plus on ne m'a revu depuis lors au Cheval-Blanc.

MAXIMILIEN SCHMILL.

recevront à titre de prime gratuite ce qui a déjà paru du *Paris nouveau illustré* et de la *France Nouvelle*, formant ensemble 14 livraisons.

Les demandes d'abonnement se font dans nos bureaux, chez tous les libraires, ou directement, en envoyant un mandat de 36 fr. sur la poste, ou une valeur à vue sur Paris, à l'ordre de MM. Aug. Marc et C^e, rue Richelieu, 60, à Paris.

Marché de Saumur du 23 Juin.

Froment (l'h. 77 k.)	19 35	Paille de ratelier (hors barrière)	48 16
2 ^e qualité (74 k.)	18 60	Paille de litière, id.	—
Seigle	12 —	Foin, id.	52 60
Orge	12 —	Luzerne (les 750 k)	55 60
Avoine (entrée)	13 50	Grain de lin (70 k.)	28 —
Fèves	14 —	— de trèfle (70 k.)	100 —
Pois blancs	23 —	— de luzerne	80 —
— rouges	21 —	— de colza 65 k	23 —
Cire jaune (50 kil)	220 —	— de chenevis	26 —
Huile de noix ord.	80 —	Amandes cassées (les 100 k.)	—
— de chenevis	44 —		
— de lin	50 —		

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).		ROUGES (3).	
Coteaux de Saumur 1865	1 ^{re} qualité 80 à 100	Souzay et environs 1865	1 ^{re} qualité 75 à
Id.	2 ^e id. 65 à 70	Champigny, 1865	1 ^{re} qualité 160 à
Ordin., envir. de Saumur 1865	1 ^{re} id. 45 à 50	Id.	2 ^e id. 125 à
Id.	2 ^e id. 40 à 45	Varrains, 1864	1 ^{re} qualité 75 à
Saint-Léger et environs 1865	1 ^{re} id. 40 à 43	Varrains, 1865	1 ^{re} qualité 110 à
Id.	2 ^e id. 37 à 40	Bourguell, 1865	1 ^{re} qualité 90 à
Le Puy-N.-D. et environs 1865	1 ^{re} id. 40 à 42	Id.	2 ^e id. 75 à
Id.	2 ^e id. 36 à 38	Restigny 1865	1 ^{re} id. 75 à
La Vienne, 1865	1 ^{re} id. 32 à 35	Chinon, 1865	1 ^{re} id. 75 à
		Id.	2 ^e id. 68 à

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

JOURNAL DES DEMOISELLES (54^e Année)

Le JOURNAL DES DEMOISELLES paraît le 1^{er} de chaque mois, par livraison de 32 pages, avec Planches de Patrons : Robes, Manteaux, Lingerie, Broderies, Tapisseries, Cartonnages. — 18 Gravures de Modes. — Gravures artistiques. — Fac-simile d'Aquarelles. — Musique.

Paris : 10 francs. — Départements : 12 francs.

TROIS ÉDITIONS BI-MENSUELLES

Paraissant en deux fois, le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Première avec grand Patron, imprimé recto et verso :

Paris : 15 francs. — Départements : 18 francs.

Deuxième avec 30 Gravures — total 42 par an — et 8 pages de Modes par mois :

Paris : 16 francs. — Départements : 18 francs.

Troisième avec les Patrons et les Suppléments de Modes, des deux autres Éditions :

Paris : 20 francs. — Départements : 24 francs.

Les Abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du 1^{er} janvier.

On s'abonne à l'un ou à l'autre des deux journaux en envoyant un mandat de poste ou une valeur timbrée, à vue, sur Paris, à l'ordre de la Directrice du Journal.

Toute Personne des Départements qui en fera la demande par lettre affranchie recevra FRANCO un Numéro Specimen de l'un des deux Journaux. A Paris, 1, Boulevard des Italiens, même Administration que LE PETIT COURRIER DES DAMES, Journal des Modes (44^e année).

LA POUPEE MODELE
Journal des Petites Filles

TROISIÈME ANNÉE.

La POUPEE MODELE paraît le 15 de chaque mois, en une livraison de 24 pages de texte — contenant de petits Contes moraux, — Conseils aux petites Filles, — Gravures de Modes d'Enfants et de Poupées, — Travaux d'aiguille et de tapisseries faciles à exécuter, etc., — Images coloriées, Surprises, Feuilles à découper, etc. — Cartonnages, — Joujoux, — Théâtre, — Musique, etc.

Paris : 6 francs. — Départements : 7 francs 50 cent.

La collection entière des deux 1^{res} années forme deux beaux volumes in-8°. — Même prix que l'abonnement. — Les abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du mois de novembre.

A VENDRE

A l'amiable, UN

CHARMANT CHATEAU

STYLE LOUIS XIII,

En parfait état,

Entouré de douves, cours et jardins anglais, jardin potager, charmilles, petit bois, prés, vignes et terres labourables, de la meilleure qualité ;

Le tout situé en TOURAINE, à proximité de la Loire et du chemin de fer de Tours à Nantes (à 6 heures de Paris),

Et au gré des acquéreurs : le château seul.

S'adresser à M^e ANTHEAUME, notaire à Chouzé-sur-Loire. (289)

Etudes de M^e DUFOUR, notaire à Gennes, et HAMELIN, notaire à Saint-Georges-le-Tourelil.

A VENDRE

A L'ADJUDICATION OU A L'AMIABLE,

Le dimanche 15 juillet 1866, après midi,

A Gennes, en l'étude de M^e DUFOUR,

LES BIENS

Ci-après désignés,

Situés commune des Rosiers :

1^o Une closerie, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, prés et terre labourable en un seul tenant, contenant 2 hectares 10 ares, sise à Moncottier, exploitée par Girard. 2 h. 10 a.

2^o Une pièce de terre, sise au même canton, exploitée par Battais-Delaunay, contenant... 3 96

Total de la contenance 6 h. 06 a.

La pièce de terre pourra être détaillée. La division en est facile et la jouissance immédiate.

S'adresser, pour visiter les biens, aux fermiers, et aux notaires pour traiter et pour tous renseignements.

TROIS MAISONS

A VENDRE

Rue de Bordeaux.

S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

Etude de M^e H. CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ,

Au Pont-Fouchard,

Comprenant maison de maître, servitudes, cour, jardin et enclos de 53 ares, et 74 ares de vignes en plein rapport, à la Malgagne.

S'adresser à M^{me} V^e GODFROY, au Pont-Fouchard, ou à M^e CLOUARD, notaire. (255)

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

VENTE D'ISSUES.

Vendredi prochain 29 juin 1866, à deux heures après midi, en la salle des adjudications de l'Hôtel-de-Ville de Saumur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'extinction des feux, de la quantité approximative de cent quintaux de son, à provenir de la manutention militaire de la place de Saumur, pour le 3^e trimestre de l'année 1866. Cinq pour cent en sus pour les frais d'adjudication payables immédiatement.

Saumur, le 23 juin 1866. Le Receveur des Domaines, PARISOT. (308)

A VENDRE

UNE FANEUSE, en très-bon état et qui a parfaitement fonctionné pendant trois ans.

S'adresser à M. LEFÈVRE, rue du Portail-Louis, 17. (263)

A LOUER

présentement,

PORTION DE MAISON

Ayant sortie sur la place de la Bilange.

S'adresser à M. CHAMBOURDON.

A VENDRE

OU A ÉCHANGER

Une jolie petite jument, demi-sang, âgée de cinq ans, s'attelant et se montant parfaitement.

S'adresser à M. CHAMBOURDON.

Changement de domicile.

L'étude de M^e BINSSE, huissier à Saumur, est transférée rue Cendrière, n^o 8. (194)

A CÉDER DE SUITE, UN MAGASIN

DE SELLERIE-CARROSSERIE, Articles de Voyages et de Chasse, A des conditions très-avantageuses.

S'adresser à M. BODIN fils aîné, rue d'Orléans, n^o 69. (163)

MAISON A LOUER,

Composée de plusieurs chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine et servitudes,

Joli jardin, Rue de la Porte-Neuve, près de la rue Neuve-Beaurepaire.

S'adresser à M^{me} ROBERDEAU. (293)

A LOUER

UNE MAISON fraîchement tapissée, située près le Champ-de-Foire, avec cour, jardin, remise, écurie, et droit de pêche dans un bassin de 28 ares.

A LOUER

UNE PORTION DE MAISON, située place de la Grise.

S'adresser, pour les deux locations, à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (265)

A LOUER

Présentement,

UN JOLI PIED-A-TERRA

Rue Cendrière, n^o 6,

Ainsi composé : Remise, écurie à 2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau.

Au 1^{er} étage, chambre à cheminée sur la rue ;

Chambre à cheminée sur la cour ; Au 2^e étage, chambre et cabinet à côté ; grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, n^o 8.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

L'étude de M^e POULET, avoué, est transférée Grand'Rue n^o 10. (274)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Chez JAVAUD, libraire-éditeur, à Saumur,

IDÉES PRATIQUES

SUR

LA CAVALERIE

Par M. le général de division comte de ROCHEFORT,

Un fort volume in-8°, avec planches et tableaux explicatifs, orné du portrait de l'auteur.

Prix : 6 francs.

Cet ouvrage est précédé du récit de la brillante conduite faite par MM. les officiers de l'École de cavalerie à leur général, lors de son départ pour l'armée d'Italie, fête qui a eu tant d'éclat, que Saumur en conservera toujours un précieux souvenir.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 23 JUIN.			BOURSE DU 25 JUIN.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862	62 90	»	»	63	10	»
4 1/2 pour cent 1852	92 25	»	»	92	»	»
Obligations du Trésor	445	»	»	445	»	»
Banque de France	3450	»	»	3455	5	»
Crédit Foncier (estamp.)	1132 50	12 50	»	1130	»	»
Crédit Foncier colonial	520	»	»	520	»	2 50
Crédit Agricole	540	»	12 50	550	10	»
Crédit industriel	580	5	»	590	10	»
Crédit Mobilier	435	»	2 50	438 75	3 75	»
Comptoir d'esc. de Paris	685	5	»	685	»	»
Orléans (estampillé)	785	»	»	787 50	2 50	»
Orléans, nouveau	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes)	1065	7 50	»	1062 50	»	2 50
Est	475	»	8 75	485	10	»
Paris-Lyon-Méditerranée	778 75	»	6 25	782 50	3 75	»
Lyon nouveau	»	»	2 50	»	»	»
Midi	510	»	»	510	»	»
Ouest	517 50	5	»	510	»	»
C ^e Parisienne du Gaz	1350	»	»	1365	15	7 50
Canal de Suez	220	»	30	235	15	»
Transatlantiques	365	»	»	380	15	»
Emprunt italien 5 0/0	40 10	»	50	39 90	»	20
Autrichiens	298 75	12 50	»	300	1 25	»
Sud-Autrich.-Lombards	271 25	»	1 25	271 25	»	»
Victor-Emmanuel	86 25	13 25	»	80	»	6 25
Romains	38 75	»	»	38 75	»	»
Crédit Mobilier Espagnol	200	»	»	206 25	6 25	»
Saragosse	115	»	2 50	115	»	»
Séville-Xérés-Séville	29	1	»	28	»	1
Nord-Espagne	75	10	»	75	»	»
Compagnie immobilière	295	7 50	»	282 50	»	12 50
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord	308 50	»	»	302 50	»	»
Orléans	300	»	»	300	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	295 25	»	»	295 25	»	»
Ouest	295	»	»	295	»	»
Midi	292 50	»	»	292 50	»	»
Est	289	»	»	289	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le